

Formation en Alternance

BP JEPS Animateur

Loisirs Tous Publics

MAISON
FAMILIALE
RURALE
Auvergne
Rhône-Alpes

SAINT
FLOUR



Public	Personne ayant une expérience dans l'animation et souhaitant se professionnaliser pour travailler dans ce secteur Salarié(e) du secteur de l'animation souhaitant monter en compétence et se qualifier
Pré-requis	
Statut	En formation continue, en apprentissage
Présentation générale	L'animateur exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs socio-éducatif et socioculturel et dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité du projet d'activité qui s'inscrit dans le projet de la structure.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Former des animateurs capables de concevoir et de mettre en place des projets d'animation s'appuyant sur une analyse du public, des structures et de l'environnement social et culturel.• Contribuer au développement des pratiques d'animation professionnelles dans le champ de l'Education Populaire.• Accéder à l'emploi
Contenu	Selon le référentiel de compétences et de formation UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure UC3 : Conduire une séance d'animation dans le champ du « Loisirs tous public » et de direction d'accueil collectif de mineurs (ACM) UC4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « loisirs tous publics »
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none">- Formation en alternance : Centre/Entreprise La période en entreprise est considérée comme un véritable temps de formation et d'apprentissage : il sert de support aux activités de formation, il est le « moteur » de la formation. <ul style="list-style-type: none">- Activités pratiques,- Accompagnement individualisé- Intervention de professionnels.
Compétences professionnelles visées	Acquérir les compétences nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle en responsabilité à finalité éducative ou sociale, dans le domaine de l'animation.
Durée et lieu de la formation	721 heures en centre de formation/ 1568h en entreprise Sur 18 mois MFR St-Flour ou Aurillac (en fonction de la demande)
Coût de la formation	En apprentissage : prise en charge directe par l'OPCO 11,00€ de l'heure soit 7 931,00€



RÉUSSIR
autrement